



2nd tour municipales : 2 pieds 2 roues évalue le programme modes actifs des candidats

Evaluation des propositions de Antoine Maurice et Jean-Luc Moudenc

2 Pieds 2 Roues a présenté [10 propositions majeures](#) aux candidats pour **donner aux modes actifs toute la place qu'ils méritent sur l'agglomération toulousaine, au bénéfice de tous.**

Avant le 1^{er} tour, Antoine Maurice et Jean-Luc Moudenc se sont positionnés sur ces propositions en répondant à un questionnaire (réponses de [Antoine Maurice](#) et [Jean-Luc Moudenc](#)) et en participant [à un débat public](#).

Avant le 2nd tour, nous avons posé 5 questions complémentaires sur les modes actifs aux deux candidats : réponses écrites de [Antoine Maurice](#) et [Jean-Luc Moudenc](#).

Ceux-ci ont également participé à un entretien vidéo pour développer ces questions :

[Entretien d'Antoine Maurice](#)

[Entretien de Jean-Michel Lattes](#)

Vous trouverez ci-après le tableau récapitulatif des positions des candidats sur chacune de nos propositions.

Notre méthodologie : pour chaque question, nous avons pris en compte la réponse du candidat (« je m'engage », « je ne m'engage pas », « je suis indécis ») et analysé sa réponse détaillée, afin de déterminer si son soutien à notre proposition était total, partiel ou si au contraire il n'y était pas favorable.

Nous laissons les électeurs juger l'ambition de chaque candidat pour les modes actifs et leur positionnement par rapport à nos propositions.

Nous remercions les candidats et leurs équipes d'avoir répondu avec intérêt à nos sollicitations.

Pour plus d'informations, contacter :

Florian Jutisz, Vice-Président, tél. : 06 67 72 57 89

Boris Kozlow, Président, tél : 06 19 44 39 01

**Réponses des candidats
aux propositions de**



**Antoine
Maurice**



**Jean-Luc
Moudenc**

D'accord avec nos propositions :



Oui



Partiellement



Non



**Antoine
Maurice**



**Jean-Luc
Moudenc**

Transformer en zone piétonne
le Pont-Neuf et l'axe Est-Ouest



Réaménager l'île du Ramier en y
limitant très fortement l'accès
aux véhicules motorisés



Rives centre-ville du canal de midi
et de Brienne réservées aux modes
actifs et Transports en Commun



40 M€/an pour la politique cyclable



Créer des boucles de circulation et des
zones piétonnes dans les faubourgs et
les villes de l'agglomération



Transformer la rocade en boulevard
urbain limité à 50 km/h



Réaliser la ville 30 km/h intégrale



Réviser le PDU afin de le rendre plus
ambitieux pour les modes actifs



Réaménager les avenues qui sont
à 2x2 voies en 2x1 voies



Reconsidérer le plan d'aménagements
routiers



Créer un Réseau Express Vélo
avec redistribution de l'espace
en faveur du vélo



Mettre en place une Zone à Faibles
Émissions ambitieuse



Créer un réseau cyclable
d'agglomération avec
redistribution de l'espace



Restreindre/supprimer la circulation
devant les écoles aux heures
d'entrée et de sortie

